

**AUTORISATION PARENTALE
ACCÈS FESTIVAL MARSATAC POUR MINEURS
DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Festival Marsatac du 10, 11 et 12 juin 2022 au Parc Borély

Je soussigné(e), (nom et prénom du représentant légal) :

.....

Demeurant à (adresse complète)

.....

Numéros de téléphone où je peux être joint :

agissant en qualité de

- père,

- mère,

- ou tuteur.

(rayer la mention inutile)

Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :

.....

Né(e) le (date et lieu de naissance)

.....

demeurant à (adresse complète)

.....

Donne la responsabilité d'accompagner l'enfant mineur à (nom et prénom de l'accompagnateur) :

.....

Né(e) le (date et lieu de naissance)

.....

demeurant à (adresse complète)

.....

Autorise l'enfant mineur à participer au Festival Marsatac les 10, 11 et 12 juin 2022 au Parc Borély.

Déclare décharger de toute responsabilité l'organisateur du Festival Marsatac concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par le mineur, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées.

Reconnais qu'il y aura de l'alcool à la vente.

L'organisateur précise que la consommation d'alcool est strictement interdite aux mineurs.

Reconnais que la présentation de la présente autorisation dûment complétée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer au Festival Marsatac les 10, 11 et 12 juin 2022 au Parc Borély.

Le parent signe, date et écrit « lu et approuvé » (ci-dessous) :

Cette autorisation ainsi que la photocopie des cartes d'identité et/ou passeports du parent, de l'enfant et de l'accompagnant sont à présenter le jour de l'événement.